

Zeitschrift:	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber:	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	1 (1891)
Artikel:	Les tirs fédéraux de la Suisse et leur numismatique officielle
Autor:	Robert, Arnold
Kapitel:	II: La numismatique des tirs fédéraux
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-171558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se rendent à la réunion suivante l'accompagnent à sa nouvelle destination.

La société a aussi un sceau muni d'une inscription convenable et déposé entre les mains du Président.

* * *

La Société de tir d'Argovie, marraine de la nouvelle Société, lui fit don, dès sa constitution, de la bannière et du sceau prévus à l'article 17.

Ce sceau que nous reproduisons (Pl. XVII), est apposé à la fin de tous les volumes de procès-verbaux de la Société jusqu'au 30 juin 1867 inclusivement.

Dès lors il paraît avoir été égaré et on ne l'a pas remplacé.

II

LA NUMISMATIQUE DES TIRS FÉDÉRAUX

Une des preuves de la sympathie dont jouit partout en Suisse la Société suisse des carabiniers, c'est la faveur croissante que rencontrent parmi nous les souvenirs numismatiques frappés à l'occasion des tirs fédéraux.

Nous avons groupé à ce sujet les renseignements authentiques suivants :

1. TIR FÉDÉRAL A AARAU,

du lundi 7 au samedi 12 juin 1824.

Président : M. Jean-Henri Rothpletz, Conseiller d'Etat.

On ne connaît pas de souvenirs numismatiques de cette fête.

2. TIR FÉDÉRAL A BALE,
du lundi 14 au samedi 19 mai 1827.

Président : M. Samuel Minder, membre du Conseil de ville et député au Grand Conseil. Président de la Société de tir des « Feuerschützen » (Neuer Oberster Schützenmeister).

Pas de souvenir numismatique.

3. TIR FÉDÉRAL A GENÈVE,
du lundi 16 au samedi 21 juin 1828.

Président : M. Jean-Louis Masbou, syndic.
(Conseiller d'Etat de 1817 à 1831.)

Le seul souvenir numismatique officiel de cette fête est un jeton de passes, en carton, vert au droit, blanc au revers.

Avers : TIRAGE FÉDÉRAL. Exergue : A GENÈVE 1828. Au centre : Armes de Genève surmontées d'un soleil, au milieu duquel se trouve $\overline{\text{IHS}}$.

Il existe deux légères variétés dans le dessin, probablement par suite de reports lithographiques. Nous les donnons ici toutes deux. La première (Pl. XVIII, n° 1) se trouve au cabinet numismatique de la ville de Genève ; la seconde (Pl. XVIII, n° 2) est dans la collection Strœhlin.

Revers uni.

Les exemplaires annulés par le contrôle portent au revers les armes de Genève, apposées au moyen d'un timbre humide (Pl. XVIII, n° 1).

Module 0^r,030

Il fut délivré plus de cinquante mille exemplaires de ce jeton, qui est aujourd'hui presque introuvable.

Il existe aussi deux médailles d'or gravées au burin, pièces d'un grand intérêt historique qui, si elles ne sont pas

purement officielles, méritent bien de figurer dans cette description. La première a été offerte à l'Exercice de l'Arquebuse et de la Carabine, la plus ancienne société de Genève, par ses membres en souvenir du tir fédéral de 1828, dont tous les membres du comité central étaient aussi membres de la société. Elle est suspendue à la grande coupe de l'Exercice.

La seconde dont le revers est à peu près semblable dans le dessin et entièrement conforme à la description de la première, a été offerte à l'Exercice de la Navigation par les membres de celui de l'Arquebuse. Les inscriptions de l'avers, ne diffèrent que par la dédicace. Cette médaille est suspendue à la grande coupe de l'Exercice de la Navigation, qui est déposée depuis la fusion dans les archives de la Société de l'Arquebuse et de la Navigation, à Genève.

Voici la description de ces deux médailles :

Av.: Dans une couronne de laurier fermée en haut et en bas par un ruban sur douze lignes : SOUVENIR DU TIR FÉDÉRAL DU | 16 AU 21 JUIN 1828. | OFFERT A L'EXERCICE DE LA | NAVIGATION PAR | M^r MASBOU Aⁿ S^e SEIG^r COMMIS | SUR L'EXERC^e DE L'ARQUEBUSE ET | DE LA CARABINE | ET ANⁿ PRÉST DU COMITÉ | CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ | SUISSE DE CARABINIE^s. | 1830

Rev. : Une croix fédérale de cinq carrés égaux, posée sur un soleil rayonnant entre les bras de la croix. Sur la croix en quinze lignes : COMITÉ | CENTRAL | 1828 | PRÉSIDENT | M^r MASBOU Jⁿ. L^s. ANCⁿ SINDIC | — | M^r DUFOUR G. H. M^{rs} ODIER J. L. | « REPINGON J. P. « REVILLIOD L. | « FAVRE P. « COUGNARD J. D. | « HOFFMANN J. J. COUGNARD J. G. | (Ces quatre lignes sont séparées au centre par un trait vertical) M BRUN M¹ | EN REMPLACEM^t | DE M FAVRE | DÉCÉDÉ | ☺

Médaille unique gravée sur plaque avec applique, entourée d'une bordure garnie d'une bélière.

Or.

Poids : 28 gr.

Mod. : 0,0435.

Suspendue à la coupe de l'Exercice de la Navigation. Blav.
p. 154, n° 18.¹

Av. : Dans une couronne fermée de laurier l'inscription en
12 lignes : SOUVENIR | DU TIR FÉDÉRAL DU | 16 AU 21 JUIN
1828 | OFFERT A L'EXERCICE DE L'ARQUEBUSE | ET DE LA CARABINE PAR
| M^r MASBOU Aⁿ S^e SEIG^r COMMIS | ANCⁿ PRESID^t DU COMITÉ |
CENTRAL DE LA | SOCIÉTÉ SUISSE | DES CARABINIERS | 1830 |
— |

Rev. : Le même que la médaille précédente.

Médaille unique gravée au burin sur deux plaques, bélière.

Or.

Poids : 26,8 gr.

Mod : 0,044.

Suspendu à la coupe de l'Exercice de l'Arquebuse. Blav.
p. 160, n° 22.¹

4. TIR FÉDÉRAL A FRIBOURG,
du lundi 22 au samedi 27 juin 1829.

Président : M. Charles Griset de Forel, Conseiller d'Etat.

(Charles Griset de Forel était Avoyer en charge en 1847 au moment de la campagne du Sonderbund et c'est lui qui capitula le 14 novembre entre les mains du général Dufour, au nom de l'Etat de Fribourg).

Avec l'autorisation du gouvernement, la Commission du tir fit frapper par le directeur des monnaies, quatre médailles en or, représentant chacune 100 francs de Suisse (fr. 144,93) comme prix d'honneur de chacune des bonnes cibles bleue, blanche, jaune et rouge.

Avers : EIDGENÖSSISCHES EHR- UND FREY-SCHIESSEN. Dans le champ : EHRENGABE | 1829.

Revers : CANTON FREYBURG.

¹ Blavignac. *Armorial Genevois*. Genève, 1849, 1 vol. in-8^o. Av. 47 pl.

Ecu couronné de Fribourg, accosté de palmes et de lauriers.

Poids : 43,9 gr.

Module 0^m,043.

Pl. XVIII, n° 3.

On se servit pour le revers du coin, du droit de l'écu neuf de 1813, en enlevant au burin après la frappe le millésime qui se trouvait au-dessous de l'écusson de Fribourg.

Les coins sont conservés au musée cantonal de Fribourg.

5. TIR FÉDÉRAL A BERNE,

du lundi 12 au samedi 17 juillet 1830.

Président : M. Charles-Victor May, colonel fédéral et membre du Petit Conseil.

Au sujet de la célèbre médaille qui fut frappée à cette occasion, voici ce que nous lisons dans la *Nouvelle Gazette suisse*, qui paraissait à Berne :

Page 313. Beilage zur Neuen Schweizer-Zeitung, Nr 55.
(Den 9 July 1830).

« *Berne.* A l'occasion du prochain tir fédéral, l'habile médailleur Ruetimeyer de cette ville a frappé une très belle médaille. L'avers contient le symbole de l'union et de la force, le faisceau de licteur avec la bannière fédérale, quelques carabines sont appuyées en cercle autour du faisceau. Sur le sol la corne à poudre, des balles, etc. Au fond, le Grauholz et une partie des environs de Berne. L'inscription au haut de la pièce porte : « ALLE NACH EINEM ZIELE ». Au revers, au milieu d'une couronne de chêne se trouve la devise : « IMMER BEREIT », et comme inscription extérieure les mots : « ZUM ANDENKEN AN DAS EIDGENÖSSISCHE FREYSCHIESSEN IN BERN VOM 12 BIS 17 JULI 1830 ».

Ici un renvoi auquel correspond au bas de la page, l'annonce suivante :

« Se recommande au mieux pour de nombreuses commandes affranchies, de cette médaille en argent fin, qui coûte 20 batz et que l'on peut également se procurer au magasin de reliure de M^{me} Halder, à côté du Faucon, à Berne.

Fr. RUTIMEYER, graveur. »

Les collectionneurs recherchent aujourd'hui cette médaille devenue très rare et la payent fort cher.

Il en existe diverses imitations, assez réussies, aussi ne doit-on plus acheter que des exemplaires ayant supporté une comparaison minutieuse avec des originaux authentiques.

La médaille n'a pas été frappée à la monnaie de Berne, mais probablement dans l'atelier du graveur lui-même, avec des procédés un peu rudimentaires ; il n'est donc pas étonnant que le coin se soit fendu après les premières frappes, ce qui explique le nombre plus fréquent des exemplaires à coin fendu à l'avers.

Argent.

Poids 10 grammes.

Module 0^m,028.

Pl. XVIII, n° 4.

Il est de règle de considérer comme l'avers, la face, le droit d'une médaille, le côté sur lequel se trouve rappelé l'événement à l'occasion duquel la pièce a été frappée ; nous nous en tiendrons à ce système pour la description des souvenirs numismatiques des tirs fédéraux ; nous ferons toutefois remarquer que les profanes sont généralement enclins à considérer comme face, le côté le plus artistique d'une médaille, celui qui porte le principal sujet et donne à la pièce son véritable cachet.

(C'est de cette dernière manière qu'est décrite la médaille du tir fédéral de 1830, dans l'article de journal traduit ci-dessus.)

6. TIR FÉDÉRAL A LUCERNE,
du dimanche 1^{er} au samedi 7 juillet 1832.

Président : M. Joseph Schumacher-Uttenberg, Conseiller d'Etat.

(Après la capitulation de Lucerne, en 1847, M. J. Schumacher-Uttenberg fut président du Gouvernement provisoire du canton de Lucerne, qui remplaçait le Gouvernement sonderbundien dissout, dont la plupart des membres étaient en fuite.)

On conserve de ce tir deux jetons du même modèle, l'un en laiton, l'autre en carton, portant au droit le millésime 1832, dans une couronne feuillée et au revers deux carabines en sautoir, surmontées d'une cible et posées sur deux rameaux d'olivier réunis par le bas, le tout dans une couronne feuillée.

Module 0^m,024.

Laiton. Carton vert foncé et carton vert jaune.

Pl. XVIII, n° 5.

Ce jeton existe aussi en carton gris et en carton plus épais bleu foncé. Ces frappes sont postérieures et ont été faites pour la Société de tir de la Ville de Lucerne vers 1845.

7. TIR FÉDÉRAL A ZURICH,
du dimanche 13 au samedi 19 juillet 1834.

Président : M. Jean-Jacques Hess, Bourgmestre.

Pas de souvenir numismatique.

8. TIR FÉDÉRAL A LAUSANNE,
du dimanche 3 au samedi 9 juillet 1836.
(Dates indiquées sur le plan du tir).

La distribution des prix eut lieu le dimanche 10 juillet.

Président : M. Daniel-Henri Druey, Conseiller d'Etat.
(Elu Conseiller fédéral le 16 novembre 1848).

Pas de souvenir numismatique.

9. TIR FÉDÉRAL A SAINT-GALL,
du dimanche 1^{er} au samedi 7 juillet 1838.
(Dates du plan).

Distribution des prix dimanche 8 juillet.

Président : M. Wilhelm-Mathias Næff, Landammann.
(Elu Conseiller fédéral le 16 novembre 1848).

Voici la description du jeton en laiton frappé à l'occasion de cette fête pour le contrôle des passes :

Avers : Dans un cercle de grenetis, une couronne formée de deux branches de laurier réunies ; entre les deux extrémités du feuillage, au haut, une croisette. Dans le champ, en trois lignes : ST. | GALLEN | 1838.

Revers : Dans un cercle de grenetis la croix fédérale rayonnante.

Laiton.

Module 0^m,019.

Pl. XIX, n° 1.

Nous pouvons mentionner, comme souvenir numismatique du tir fédéral de St-Gall, en 1838, la médaille offerte par quelques membres de la société de tir de Ragatz, bien qu'elle n'ait aucun caractère officiel.

Elle porte au droit la croix fédérale posée sur un soleil, autour duquel on lit : ZUM EIDG. FREISCHIESSEN IN ST. GALLEN Exergue : — 1838 —

Revers : Dans une couronne de laurier, sur trois lignes : EHRENGABE | VON | RAGAZ.

Les bords du droit et du revers de cette médaille sont fortement relevés et feuillés. La croix, le soleil et la couronne sont également en relief, tandis que les inscriptions sont en creux ; la médaille est en argent doré, la croix blanche.

Vermeil plaqué.

Module 0^m,050.

Poids : 127 gr.

Pl. XIX, n° 2.

Dans le plan du tir, ce don figure seulement sous la désignation suivante : 54. De quelques membres de la société des carabiniers de Ragaz, en or (sic.) fr. 50.—, mais le « Catalogue des tireurs qui ont obtenu des prix au tir fédéral de St-Gall en l'année 1838 » (St-Gall, imprimerie Zollikofer), est plus explicite, car il contient à page 3 l'indication suivante : Degrés : 328, Carton : N° 267, Don : 3^e, Gagnant : Samuel Kisling d'Aarwangen, Canton de Berne, une médaille de quelques membres de la société de tir de Ragaz, évaluée à fr. 50.—.

Cette médaille appartient actuellement à M. Adolphe Inwyler, membre de la Société suisse de numismatique à Lucerne.

10. TIR FÉDÉRAL A SOLEURE,
du dimanche 12 au samedi 18 juillet 1840.
(Dates du plan).

Distribution des prix dimanche 19 juillet.

Président : M. Martin-Joseph Munzinger. Standesprésident.
(Elu Conseiller fédéral le 16 novembre 1848).

Jeton de passes semblable à celui de Saint-Gall, mais avec l'inscription à l'avers : SOLO | THURN | 1840.

Laiton.

Module 0^m.020.

Pl. XIX, n° 3.

Jeton commémoratif en cuivre argenté :

Avers : UN POUR TOUS, TOUS POUR UN, la croix fédérale rayonnante, au-dessous : PATRIE LIBERTÉ, plus bas deux mains jointes sortant des nues, au-dessous : FRATERNITÉ, en bas une flèche perçant la pomme, elle sépare les mots : TIR FÉDÉRAL | SOLEURE 1840.

Revers : Trophée d'armes et de drapeaux appuyé sur un faisceau de licteur surmonté du chapeau de Tell ; une cible,

une corne à poudre et un « waidsac » sont accrochés au faisceau ; sur le sol un maillet et un moule à balles.

Tranche unie.

Module 0^m,023.

Pl. XIX, n° 4.

Le revers de ce jeton a été employé plus tard comme un revers d'un jeton de la société de tir : *Les Mousquetaires du Locle*.

Il existe trois variétés de ce coin, reconnaissables à des divergences dans le terrain qui se trouve au-dessous du trophée.

11. TIR FÉDÉRAL A COIRE,
du dimanche 10 au samedi 16 juillet 1842.
(Dates du plan).

Distribution des prix dimanche 17 juillet.

Président : M. Jean-Rodolphe Brosi, de Klosters (Prättigau)
Bundeslandammann.

Dans les Grisons, jusqu'en 1851, époque de la suppression des ligues, on appelait « Bundeslandammann » le représentant de la Ligue des Dix Juridictions dans le Petit Conseil, tandis que des deux autres membres du gouvernement, celui qui y représentait la Ligue de la Maison Dieu avait le titre de « Bundespräsident » et le représentant de la Ligue Grise celui de « Landrichter » ; ce dernier devait être catholique.

Jeton de passes, portant au droit l'écusson fédéral entouré de branches de laurier et de chêne unies et surmonté d'une flèche perçant la pomme. Revers : CHUR | 1842.

Laiton.

Module 0^m,020.

Pl. XIX, n° 5.

Il existe un autre jeton dont voici la description :

Avers : La croix fédérale rayonnante.

Revers : Entre deux branches de chêne | CHUR | 1842 |
Au-dessus un ornement surmonté d'une étoile.

Laiton et plomb.

Module 0^m,020.

Pl. XX, n° 1.

Ce jeton est un essai qui n'a pas été adopté.

C'est avec ce tir que commence la série des écus et médailles officiels.

L'écu neuf des Grisons, de 40 Batz, frappé à cette occasion porte à l'avers l'inscription : EIDGENÖSSISCHE FREISCHIESSEN IN CHUR 1842, entourant un trophée composé de deux carabines et quatre drapeaux, passés en sautoir derrière l'écusson fédéral timbré du chapeau de Tell ; une branche de chêne à dextre, une de laurier à senestre, au-dessous une corne à poudre.

Revers. Lég : ☆ CANTON GRAUBÜNDEN ☆ 4 SCHWEIZER FRANKEN. Les armes des Grisons, composées de trois écus accolés qui sont ceux de la Ligue Cadée, de la Ligue Grise et de la Ligue des Dix Juridictions, liés par un ruban que termine un nœud empoigné par trois mains dextres, entrelacées et sortant des nues. Au-dessous deux branches de chêne croisées.

Cercle de grenetis à l'avers et au revers. Tranche, en creux : ☆ EINTRACHT MACHT STARK. ☆

Le croquis de cet écu a été fait par M. Nett, caissier d'Etat à Coire, qui, avec l'autorisation du gouvernement et du comité, en fit exécuter la frappe à Munich au poids de 22 deniers 6 grains (28 grammes 363 $\frac{5}{10}$), à 881/1000^{me} de fin ; l'écu revint rendu à Coire, tous frais compris, à 3 florins 23 $\frac{19}{30}$ kreuzer, pied des Grisons, tandis que l'écu suisse était tarifé aux Grisons à fl. 3, 24 kreuzer soit fl. 3 $\frac{2}{5}$. M. Nett a fixé le degré de fin et le poids de cet écu d'après la moyenne des frappes exécutées en 13 périodes, de 1561 à 1813, par les cantons de Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Unterwald, Vaud et Zurich et par la République helvétique.

Total de la frappe, 6000 pièces.

Argent.

Module 0,040.

12. TIR FÉDÉRAL A BALE,
du lundi 1^{er} au dimanche 7 juillet 1844.
(Dates du plan).

Distribution des prix, lundi 8 juillet.

Président : M. Samuel Minder, membre du Petit Conseil.

Oberster Schützenmeister der Feuerschützen - Gesellschaft.

Membre du Comité de la Société des « Stachelschützen ».

Président de la corporation des forgerons. Député adjoint à la Diète fédérale en 1832. Député principal à la Diète fédérale en 1833. (Né en 1782. Président des deux tirs fédéraux de 1827 et 1844, mort le 12 avril 1868.)

Le jeton de ce tir représente à l'avers les armoiries de la Confédération, ornées du chapeau de Tell et posées sur deux carabines en sautoir. Lég. : EIDGENÖSISCHES (sic) SCHUETZENFEST IN BASEL ; à l'exergue : 1844.

Revers. Lég. : FREIHEIT, VATERLAND. L'ancien monument de S^t-Jacques, entouré d'une grille. Exergue : 1444.

Laiton.

Module : 0,023.

Pl. XX, n° 2.

Il existe des exemplaires de ce jeton contremarqués de la clé de Bâle.

Au sujet de la belle médaille de Bovy frappée à l'occasion de cette solennité patriotique, nous traduisons les lignes suivantes du numéro 61, du samedi 25 mai 1844 de la *National Zeitung* de Bâle :

« On nous a montré ces jours la médaille frappée à l'occasion de la fête du quatrième centenaire de la bataille de Saint-Jacques.

M. Bovy, de Genève, a produit là un véritable chef-d'œuvre ; il est visible que le sujet l'a enthousiasmé.

« Le droit montre un héros renversé expirant sur des ruines et levant encore de la main gauche la bannière qu'il a sauvée. A côté de lui, brisées, sont les armes dont il s'est servi dans le combat. La composition est du jeune artiste bâlois, A. Landerer.

« L'inscription au-dessous du dessin est la suivante :
ST. JACOB AN DER BIRS 26 AUGUST 1444. A BOVY S. C.

« Celle du tour : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZEN-FEST ZU BASEL, 1844.

« Au revers, dans un cercle où se trouvent les écussons des cantons qui ont pris part à la bataille, on lit :

DER
SCHILD ZERBROCHEN
DAS SCHWERT ENTZWEI,
DAS BANNER
IN STERBENDER HAND.
TRIUMPF ! DAS VATERLAND
BLEIBT FREI !
GOTT SEGNE DAS
VATERLAND !

« Cette médaille sera un beau souvenir du glorieux événement et de la fête ; on en a frappé 18 exemplaires en or à f. 140, pour servir de prix, et pour la vente : 2500 en argent à f. 6 et autant en bronze. »

Des dix-huit médailles d'or, le gouvernement en offrit huit en prix, dont sept sur des cibles au point, y compris la cible Patrie (une par cible) et une sur une cible tournante.

(Une de ces médailles d'or fut gagnée par un tireur de la Chaux-de-Fonds, M. Jacques Châtelain, dans la famille duquel on la conserve. Une autre se trouve dans la collection Paul Ströehlin, à Genève.)

On assure que, contrairement à la notice de la *National-Zeitung*, les autres médailles d'or furent offertes comme souvenir à des présidents de comités.

Le coin du droit se trouve à Bâle entre les mains d'un particulier.

Or, argent, bronze.

Poids de la pièce d'argent : 28 gr.

Module 0^m,038.

Comme prix d'honneur à ce tir le gouvernement du canton de Schwytz fit frapper 50 ducats au millésime de 1844. Ces pièces sont d'une grande rareté. Le musée de la ville de Zug en possède un exemplaire.

Avers : CANTON SCHWIZ. Lion debout à droite s'appuyant sur l'écusson de Schwytz posé sur un terrain d'où croît une branche de laurier entourant la gauche de l'écusson.

Revers : Entre deux branches de chêne et de laurier nouées au bas d'un ruban l'inscription sur quatre lignes
| CONSERVA | NOS IN | PACE. | 1844. |

Ducat d'or.

Module 0^m,020.

Pl. XX, n° 3.

13. TIR FÉDÉRAL A GLARIS,
du dimanche 18 au dimanche 25 juillet 1847.

Président : M. Gaspard Jenni, à Ennenda, Landammann.
(Elu Conseiller national en Landsgemeinde du 15 octobre 1848.)

Le jeton de passes, en laiton, porte à l'avant les armes de Glaris, au revers la croix fédérale rayonnante surmontant le millésime 1847.

Module, 0^m,020.

Pl. XX, n° 4.

Il existe des exemplaires de ce jeton contremarqué d'un Saint-Fridolin.

L'écu neuf de Glaris frappé à cette occasion, fut commandé à Munich par M. Streiff-Dinner, président du Comité des finances, major à l'état-major fédéral, sur le pied de 7 ¹¹/₁₂

pièces par Vereinsmark brute de 865/1000 de fin ; poids 29 gr., 540.

Avers. Lég. : EIDGENÖSSISCHES FREYSCHIESSEN IN GLARUS. Exergue : 1847. L'écusson aux armes du canton, entouré de deux branches de chêne et de laurier réunies par un nœud de ruban.

Revers : La croix fédérale surmontée de deux mains unies et posée sur deux carabines, quatre drapeaux et deux fanions en sautoir ; au-dessous une corne à poudre et plus bas : 40 Btz ; le tout dans une couronne de laurier reliée par un nœud.

Tranche, en creux : ☆ EINTRACHT MACHT STARK ☆

Total de la frappe, 3200 pièces.

Module 0^m,040.

14. TIR FÉDÉRAL A AARAU,

du dimanche 1^{er} au dimanche 8 juillet 1849.

(Dates du plan.)

Président : M. Franz Waller, Conseiller d'Etat et Conseiller national.

Le jeton de passes, en laiton, porte à l'avant les armes du canton avec l'inscription : AARAU 1849, au revers les armes de la Confédération dans un petit trophée.

Module 0^m,020.

Pl. XX, n° 5.

La médaille d'argent, gravée par Antoine Bovy et frappée dans l'atelier monétaire de son frère, Marc-Louis Bovy, à Genève, est au titre de 900/1000.

Avers : Les armes du canton surmontées de la croix fédérale rayonnante, le tout dans un encadrement formé par une branche de chêne et une branche de laurier réunies par un ruban. Lég. : + 25-JÄHRIGE JUBELFEIER DES EIDG : SCHÜTZENFESTES + ; à l'exergue : AARAU 1849.

Revers. Lég. : KUNST UND FLEISSL DES FRIEDENS PREIS.
L'Argovia assise au pied d'un socle surmonté d'une couronne murale et sur lequel on voit les armes de la ville d'Aarau. De la main gauche la déesse tient un cadrucée, de la droite une rame; son bras droit est appuyé sur une urne d'où s'échappe un cours d'eau et sur laquelle on lit AAR; elle est entourée des attributs de l'industrie et de l'agriculture. A l'exergue: CANTON AARGAU | 1803 | A. BOVY | fecit.

Tranche cannelée.

Module 0^m,037.

Total de la frappe, 1200 pièces.

La frappe en bronze et celle en argent avec tranche unie, faites bien des années après la fête avec les coins de cette pièce, sont une spéculation privée sans caractère officiel.

Mettons aussi les collectionneurs en garde contre des exemplaires faits, avec de nouveaux coins, à Stuttgart, en 1891, pour le compte de la maison Aeppli et Durrich de Zurich. Ils sont reconnaissables à un défaut de la couronne murale et à la tranche dont la cannelure est plus grossière.

Disons encore en passant, à titre de curiosité, que le Conseil fédéral, institué par la Constitution fédérale de 1848, offrit pour ce tir un don de 800 francs en espèces dans un étui; aujourd'hui c'est une somme de 10,000 francs que la Confédération alloue régulièrement aux tirs fédéraux.

15. TIR FÉDÉRAL A GENÈVE,
du lundi 7 au mercredi 16 juillet 1851.

Président: M. James Fazy, Conseiller d'Etat.

Jeton de passes, laiton et métal blanc, d'après un seul modèle.

Avers: TIR | FÉDÉRAL | DE | GENÈVE, dans un cercle orné.

Revers : Petit trophée avec les armes de Genève et de la Confédération : LIBERTÉ FRATERNITÉ 1851.

Module 0^m,024.

Pl. XX, n° 6.

La médaille, frappée dans les ateliers de M. Marc-L^s Bovy, montre à l'avers les armes de Genève supportées par deux carabines croisées, le tout entouré d'une branche de chêne et une de laurier réunies par un noeud ; au-dessus de l'écusson, le soleil avec l'inscription : JHS et plus bas, sur une banderolle : Post Tenebras Lux. Lég. : TIR FÉDÉRAL DE GENÈVE, JUILLET MDCCCLI.

Revers. Lég. : GENÈVE CANTON SUISSE 1815. La liberté debout ayant à ses pieds la Genève de 1815, entourée de remparts, et le lac, éclairés par le soleil levant ; sa main droite, étendue sur la ville, tient une branche d'olivier et de la gauche elle s'appuie sur un rocher portant les armes de Genève surmonté du drapeau fédéral. A l'exergue : Dordciere F.

Tranche unie.

Or, Argent.

Module 0^m,038.

Il en a été frappé un exemplaire en or, comme don de la commission du tir à son président M. L.-F. Bernard, et 1274 en argent ; une frappe en bronze, exécutée quelques années après la fête, avec les coins de cette pièce, n'a rien d'officiel.

On frappa en outre pour ce tir 678 écus genevois de 10 francs, au millésime de 1851 et à 865/1000^{me} de fin et 20,000 écus suisses de 5 francs, également au millésime de 1851.

16. TIR FÉDÉRAL A LUCERNE,
du dimanche 3 au dimanche 10 juillet 1853.

Président : M. Joseph Isaak, Conseiller d'Etat.

Le jeton de ce tir porte au droit les armes de Lucerne et de la Confédération : EIDS^s FREISCHIESSEN IN

LUZERN 1853, au revers, un trophée d'armes et de drapeaux cantonaux et fédéraux.

Métal blanc.

Module 0^m,022.

Pl. XX, n° 7.

Il en existe un essai, sur lequel les quatre drapeaux qui figurent sur le revers sont tous aux armes de la Confédération.

Etain.

Module 0^m,022.

Pl. XX, n° 8.

La médaille, frappée à l'ancien hôtel des monnaies de Lucerne, au Mühlenplatz, montre au droit la croix fédérale dont les rayons couvrent toute la pièce ; autour une branche de chêne et une branche de laurier ; dans le champ : SCHÜTZENFEST | DER EIDGENOSSEN | IN LUZERN | 1853.

Revers : Arnold de Winkelried tombé sur le champ de bataille ; le génie de la liberté plane sur lui et s'apprête à lui décerner la couronne civique. Dans le champ, à droite, J.-B. FRENER | F. A l'exergue : DEM ARNOLD VON WINKELRIED | DAS DANKBARE | VATERLAND.

Argent.

Module 0^m,041.

Henseler considérait en 1883 cet écu, dont il a été frappé 2000 exemplaires, comme la plus belle pièce de la série (*Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 1883, p. 102.)

Cette pièce a été imitée par la maison Aeppli & Durrich de Zurich, qui en a fait graver de nouveaux coins. Les imitations se reconnaissent à quelques détails du revers et au poids qui est inférieur de 2 gr. à celui des exemplaires originaux.

17. TIR FÉDÉRAL A SOLEURE,
du dimanche 1^{er} au dimanche 8 juillet 1855.

Président : M. Simon Lack, chancelier d'Etat.

Le jeton porte à l'avers les armoiries de la Confédération au milieu d'un trophée d'armes et de drapeaux.

Revers. Lég. : EIDS^S FREISCHIESSEN IN SOLO-THURN ; au milieu, en gros chiffres : 1855.

Métal blanc.

Module 0^m,023.

Pl. XXI, n° 1.

Soleure ouvre la série des écus frappés à la monnaie fédérale et portant la désignation de pièces de 5 francs ; ce régime a duré 31 ans, mais déjà en 1883, les frappes devenant toujours plus fortes, le Conseil fédéral fit savoir au Comité de la fête de Lugano, que nul n'est tenu d'accepter un écu de tir en paiement et que les caisses de la Confédération ont ordre de les refuser.

L'écu de cette fête, frappé à 3000 exemplaires, est au type fédéral des pièces de 5 francs, avec le millésime 1855 et l'inscription suivante, en creux sur la tranche, au lieu de la cannelure : * EIDGEN. FREISCHIESEN (sic) * SOLOTHURN 1855 *

Argent.

Module 0^m,038.

Il existe des falsifications sur lesquelles la légende de la tranche porte FREISCHIESSEN.

18. TIR FÉDÉRAL A BERNE,
du dimanche 5 au mardi 14 juillet 1857.
(Dates du plan).

Distribution des prix, mercredi 15 juillet.

Président : M. Albert Kurz, Colonel fédéral et Conseiller national.

Le jeton de ce tir est en carton, au module de 0^m,026.

Avers : au centre : 1857. Lég. : EIDGEN : FREISCHIESSEN ; à l'exergue : IN BERN.

Revers : La croix fédérale rayonnante, sans inscription.

Le carton est recouvert de papier vert, qui semble avoir été doré. Il existe aussi des jetons en carton gris.

Pl. XXI, n° 2.

L'écu, frappé à 5191 exemplaires, montre à l'avers deux carabines en sautoir brochant sur une couronne de chêne et de laurier, et sur la croix fédérale rayonnante, au centre. Lég. : EIDGENÖSSISCHE FREISCHIESSEN IN BERN 1857. Exergue : 5 FRANKEN.

Revers : Un ancien guerrier suisse appuyé de la main gauche sur son arquebuse ; Lég. : EHRE IST MEIN HÖECHSTES ZIEL. A l'exergue : Korn.

Cercle de grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Mod. 0,038.

19. TIR FÉDÉRAL A ZURICH,
du dimanche 3 au mardi 12 juillet 1859.

Président : M. le Dr Jakob Dubs, Conseiller d'Etat.
(Elu Conseiller fédéral le 30 juillet 1861).

Il a été frappé à la monnaie fédérale 40,000 jetons en laiton pour ce tir.

Avers : EIDGEN. FREISCHIESSEN au centre : IN | ZURICH | 1859 | — | *.

Revers : Deux carabines en sautoir auxquelles pend une poire à poudre. Le tout passé dans une couronne de laurier.

Module 0^m,020.

Laiton.

Pl. XXI, n° 3.

L'écu, frappé à 6000 exemplaires, montre à l'avers un tireur en costume moderne, tenant de la main droite sa cara-

bine ; il est debout sur un rocher au pied duquel on lit : Korn.
Légende : EIDGENESSISCHES FREISCHIESSEN ; à l'exergue : 1859.

Revers : L'écusson double du canton de Zurich, surmonté de celui de la Confédération, le tout soutenu par deux lions debout. En haut : ZÜRICH. Exergue : 5 FRANKEN.

Cercle de grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Module 0,038.

20. TIR FÉDÉRAL A STANZ,
du dimanche 30 juin au mardi 9 juillet 1861.

Président : M. Franz Odermatt, Président de tribunal.

Deux jetons, l'un en métal blanc, l'autre en carton, sur un seul modèle. Av. Leg. : EIDGENESSISCHES SCHÜTZENFEST : au centre dans des rayons : STANZ ; à l'exergue : une croix fédérale.

Revers : Trophée au centre duquel les armes de la Confédération.

Module 0^m,024.

Pl. XXI, n° 4.

L'écu a été frappé à 6000 exemplaires.

Avers. Lég. : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN NIDWALDEN. La croix fédérale sur un double rang de rayons. Exergue : 1861.

Revers. Lég. : ARNOLD WINKELRIED. Le monument de Winkelried, à Stanz, par F. Schloëth. Exergue : A. Bovy.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Module 0,038.

21. TIR FÉDÉRAL A LA CHAUX-DE-FONDS,
du dimanche 12 au mardi 21 juillet 1863.

Président : M. Ariste Lesquereux, membre du Grand Conseil.
(Conseiller aux Etats en 1862.)

70,000 jetons en laiton frappés à la monnaie fédérale.

Avers : Croix fédérale rayonnante ; au tour : TIR FÉDÉRAL. CHAUX-DE-FONDS. Exergue 1863.

Revers : Petit trophée aux armes du canton.

Module 0^m,020.

Pl. XXI, n° 5.

Il existe quelques exemplaires d'un projet de jeton en laiton, sur lequel les armes du canton sont surmontées de l'ancien chapeau à plumes des carabiniers ; ce projet, œuvre d'un particulier, n'a pas été accepté par le comité d'organisation du tir.

Module 0,023.

Pl. XXI, n° 6.

L'écu, frappé à 6000 exemplaires, donne à l'avers un trophée de carabines et de drapeaux, supportant l'écu surmonté de la croix fédérale rayonnante. Lég. : TIR FÉDÉRAL A LA CHAUX-DE-FONDS ; à l'exergue : en petites lettres Siber, au-dessous en grandes lettres : JUILLET 1863.

Revers : Une réduction de l'Helvetia assise de Bovy. En haut : HELVETIA. Exergue : 5 francs.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Mod. : 0,038.

22. TIR FÉDÉRAL A SCHAFFHOUSE,
du dimanche 2 au mercredi 12 juillet 1865.

Président : M. Frédéric Peyer im Hof, Conseiller national.

70,000 jetons en laiton, frappés à la monnaie fédérale.

Avers. Lég. : EID. SCHÜTZENFEST SCHAFFHAU-SEN. Armes de la Confédération au centre d'un ornement à quatre lobes.

Revers: Petit trophée aux armes du canton ; à l'exergue : 1865.

Module 0^m,020.

Pl. XXI, n° 7.

L'écu est frappé à 10,000 exemplaires.

Avers. Lég. : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN SCHAFFHAUSEN 1865. L'armoirie de Schaffhouse sur la croix fédérale, au centre d'un ornement à quatre lobes. Ex. : 5 Fr.

Revers: La ville de Schaffhouse sous la figure d'une femme assise, avec le fils de Tell appuyé contre elle et montrant la pomme ; ils ont la figure tournée contre la gauche, où l'on voit le Munoth et des remparts, sur l'un desquels est inscrit en petit caractère : A. BOVY ; de la main droite la déesse tient une double couronne de laurier, tandis que sa gauche s'appuie sur un grand bouclier qui abrite l'enfant.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Module 0,038.

23. TIR FÉDÉRAL A SCHWYZ,

du mercredi 10 au mercredi 17 juillet 1867.

Président : M. Charles Styger, Conseiller national.

70,000 jetons en laiton, frappés à la monnaie fédérale sur deux coins, reconnaissables à des divergences dans la gravure de l'écusson cantonal et des branches de feuillage qui l'entourent.

Avers : La croix fédérale rayonnante sur laquelle en creux : Schwyz ; au tour : *Eidgenössisches Schützenfest* ; à l'exergue : 1867.

Revers : Petit trophée aux armes du canton.

Laiton.

Module 0^m,020.

Pl. XXI, n° 8 et Pl. XXII, n° 1.

L'écu, frappé à 8000 exemplaires, présente à l'avers les armes de la Confédération au centre d'un grand trophée d'armes et de drapeaux. Légende : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN SCHWYZ 1867; à l'exergue : 5 Fr.

Revers. Lég. : KANTON SCHWYZ. Une imitation du beau lion qui figure à l'avers de la médaille commémorative de la bataille de Morgarten par J.-C. Hedlinger. Le lion est debout, il tient dans sa griffe dextre un glaive et s'appuie sur l'écusson cantonal orné d'une guirlande de chêne dans laquelle est passée une couronne de laurier; à terre sont posés un arc et un carquois garni de flèches, sur lequel le lion pose une patte; dans le lointain les deux Mythen. Ex : A. Bovy.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Mod. 0,038.

24. TIR FÉDÉRAL A ZOUG,

du dimanche 11 au mercredi 21 juillet 1869.

Président : M. Charles-Joseph Merz, Conseiller national.

70,000 jetons en laiton, frappés à la monnaie fédérale.

Avers : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST ; au centre : ZUG | 1869.

Revers : Petit trophée aux armes du canton surmonté de la croix fédérale.

Module 0^m,020.

Pl. XXII, n° 2.

L'écu, frappé à 6000 exemplaires, représente à l'avers les écussons du canton et de la Confédération sommés

d'un chapeau de carabinier, brochants sur deux carabines en sautoir et entourés d'une branche de chêne et une branche de laurier réunies au bas par un nœud. Légende : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST 1869, IN ZUG ;

Exergue : 5 Fr.

Revers : Un guerrier suisse debout, tenant de la main droite une hache d'armes ; de la gauche il élève la bannière de Zoug qui flotte au-dessus de lui. Lég. : HANS LAND-WING RETTET DAS PANNER BEI ARBEDO. Ex. : 1422. A. Bovy Sc.

Tranche cannelée.

Argent.

Mod. 0,038.

25. TIR FÉDÉRAL A ZURICH,

du dimanche 14 au mardi 23 juillet 1872.

Président : M. Jakob Widmer-Hüni, à Horgen, Conseiller national.

70,000 jetons en cuivre rouge, frappés à la monnaie fédérale.

Av. Lég. : ☆ SCHÜTZENFEST ☆ ZURICH ; au centre : 1872.

Revers : Armes du canton, surmontées de la croix fédérale rayonnante.

Module 0^m,020.

Pl. XXII, n° 3.

L'écu, frappé à 10,000 exemplaires, présente à l'avers les armes de la Confédération sur un faisceau surmonté d'une hache d'armes et flanqué de deux carabines croisées ; au-dessus de l'écusson une banderolle retombante portant en lettres creuses : ALLE FÜR EINEN — EINER FÜR ALLE ; couronne de chêne et de laurier entourant le tout. Légende extérieure : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN ZÜRICH 1872. Exergue : 5 Fr.

Revers. Lég. : FÜR FREIHEIT UND VATERLAND. La ville de Zurich, fièrement drapée, tenant dans la main gauche une couronne de feuillage qu'elle élève au-dessus de sa tête, pour convier les confédérés au tournoi pacifique ; sa main droite est appuyée sur l'écusson du canton, au pied duquel on voit les attributs de l'industrie et de l'agriculture. Exergue : F. Landry.

Tranche cannelée.

Argent.

Mod. 0,038.

26. TIR FÉDÉRAL A SAINT-GALL,
du dimanche 19 au lundi 27 juillet 1874.

Président : M. Gustave-Adolphe Sixer, Conseiller national.

Depuis le tir fédéral de Saint-Gall, les jetons de passes ont été remplacés par des contremarques en papier ou en carton.

L'écu, frappé à 15,000 exemplaires porte à l'avers, les armes du canton surmontées de la croix fédérale rayonnante, brochant sur deux carabines croisées, entourées d'une couronne de chêne et de laurier. Dessous, au second plan, le cortège des tireurs sortant de la ville pour se rendre sur l'emplacement de la fête, à Saint-Fiden. Lég. : EID-GENÖSS. SCHUTZENFEST IN ST. GALLEN. Ex. : 1874.

Revers : Les premiers moments de la bataille de Morat d'après un tableau du peintre Walch ; Hans de Halwyl, la tête découverte, le genou gauche en terre, tient de la main gauche la bannière des confédérés pressée contre son cœur ; le bras droit étendu, il indique de son épée à ses troupes en prière massées au second plan, le soleil fendant la nue ; son heaume est posé sur le sol ; devant lui Morat, le lac et le Mont-Vully ; au bas, à droite : A. Walch, inv. A l'exergue : 1474 à 1476.

A Bovy F^t.

Tranche cannelée.

Argent.

Module 0,038.

27. TIR FÉDÉRAL A LAUSANNE,

du dimanche 16 au mardi 25 juillet 1876.

Président : M. Louis Ruchonnet, Conseiller national.
(Elu Conseiller fédéral le 3 mars 1881).

L'écu de cette fête a été frappé à 20,000 exemplaires.

Avers. Lég. : TIR FÉDÉRAL DE 1876 A LAUSANNE.

Vue de la cathédrale de Lausanne et du grand pont.

Revers. Lég. : POUR ÊTRE FORTS SOYONS UNIS.
L'Helvetia et le canton de Vaud, symbolisés par deux femmes, se donnent la main, devant un trophée composé d'une hache d'armes, de drapeaux, des écussons de la Confédération et du canton ; au pied : 1836-1876, dates des deux tirs fédéraux de Lausanne ; au fond les montagnes, les vignes, le lac.
Exergue : Durussel | 5 F.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Mod. 0,038.

28. TIR FÉDÉRAL A BASEL,

du dimanche 6 au lundi 14 juillet 1879.

Président : M. le Colonel d'artillerie Rodolphe Falkner.

L'écu a été frappé pour la première fois à 30,000 exemplaires !

Avers : Au centre les armes de Bâle supportées par le basilic et entourées des mots : EIDG. SCHÜTZENFEST IN BASEL 1879 ; au dessous : 5 Fr. Autour de cette inscription, les armes des 22 cantons.

Revers : Jeune guerrier suisse debout en costume du XV^{me} siècle et appuyé de la main droite sur une longue épée ; derrière lui le soleil se lève ; à ses pieds : *Landerer* nom du peintre dont le graveur a reproduit le dessin.

Lég. : DAS SCHWERT ZUR HAND IM HERZEN
GOTT. SO WIRD D. SCHWEIZER NIE Z. SPOTT.
A l'exergue: Durussel.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Mod. 0,038.

29. TIR FÉDÉRAL A FRIBOURG,

du dimanche 31 juillet au mardi 9 août 1881.

Président : M. Alfred von der Weid, Colonel fédéral, ancien
Conseiller national, mort le 29 mars 1881.

Lui ont succédé :

Comme Présidents d'honneur : MM. Jean Broye, juge fédéral
et Henri Schaller, président du Conseil d'Etat.

Comme présidents effectifs : MM. Edouard Bielmann, avocat,
et Pierre Boëchat, Dr médecin, jusqu'alors vice-présidents.

Ecu frappé à 30,000 exemplaires.

Avers. Lég. : TIR FÉDÉRAL A FRIBOURG 1881 ;
vue de Fribourg, le pont suspendu et la cathédrale. La croix
fédérale rayonnante au-dessus de la ville. En exergue : 5 Fr.

Revers. Lég. : ENTRÉE DE FRIBOURG ET SO-
LEURE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE. La
Confédération debout, abritée dans les plis de la bannière
fédérale déployée ; à ses pieds deux guerriers suisses ap-
puyés sur les écussons de Soleure et de Friboug.

Exergue : E. Durussel | 1481.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Mod. 0,038.

30. TIR FÉDÉRAL A LUGANO,

du dimanche 8 au jeudi 19 juillet 1883.

Président : M. Emilio Censi, ancien Conseiller national.

Ecu frappé à 20,000 exemplaires.

Avers : En haut, sur une banderolle flottante et en creux : TIRO FEDERALE IN LUGANO 1883. A droite l'écusson de Lugano surmonté du chapeau de Tell et reposant sur une branche de laurier ; deux carabines et deux drapeaux en sautoir. Au fond, la ville, le lac et les Alpes.

Revers. Lég. : LIBERTADE INERME È DE ' TIRANNI AGEVOL PREDA. (La liberté désarmée devient facilement la proie des tyrans.) La Confédération assise à côté du Tessin, sur le Gothard, percé à sa base et au travers duquel passe un train. Exergue : E Durussel | 5 Fr.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Module 0,038.

31. TIR FÉDÉRAL A BERNE,
du dimanche 19 au mardi 28 juillet 1885.

Président : M. le Colonel Jakob Scherz, Conseiller national.

Ecu frappé à 25,000 exemplaires.

Avers. Lég. : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN BERN 1885. Les armes du canton placées sur deux carabines en sautoir, entourées d'une couronne de chêne et de laurier et surmontées de la croix fédérale rayonnante. Ex. : 5 Fr. | C. Bühler inv.

Revers. Lég. : DEM BUND ZUM SCHUTZ DEM FEIND ZUM TRUTZ. La Confédération debout, l'épée dans la main droite, s'appuie de la gauche sur un ours qui vient se placer derrière elle. Ex. : E. Durussel.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Argent.

Module 0,038.

32. TIR FÉDÉRAL A GENÈVE,
du dimanche 24 juillet au jeudi 4 août 1887.

Président : M. Moïse Vautier, Conseiller d'Etat et ancien
Conseiller national.

Cette fête est le signal d'une nouvelle évolution dans la numismatique des tirs fédéraux ; on abandonne définitivement les écus pour en revenir aux médailles.

La médaille est l'œuvre de trois artistes genevois : M. E. Lossier, qui en a exécuté les deux dessins, M. Ch. Richard, qui en a gravé la face et M. Hugues Bovy, le revers. La frappe a été faite chez M. Louis Furet, successeur de Marc-Louis Bovy, rue Chantepoulet 9, à Genève ; elle comporte 14 exemplaires en or, dont deux ont été remis en cadeaux au président du tir et au directeur de tir et 12 délivrés en primes de 300 cartons à la cible Genève, 3903 en argent et 4354 en bronze.

Après usage, les coins en ont été donnés par le comité du tir à la ville de Genève, qui les a déposés au cabinet des médailles.

Avers, Lég. : entre deux filets : * UN POUR TOUS TOUS POUR UN * Sur un fond gironné-flammé, une couronne de laurier et de chêne ; par dessus sont placés l'aigle et la clef, surmontés de l'inscription $\overline{\text{IHS}}$ dans un soleil, et sur le tout l'écusson fédéral ; au bord : LOSSIER INV. RICHARD. F. Exergue : TIR FÉDÉRAL A GENÈVE 1887.

Revers. Lég. : TOUT POUR LA PATRIE. La ville de Genève vue du levant. Au premier plan, l'intérieur d'un bastion. Un citoyen armé, en tenue du XVI^{me} siècle, y monte la garde, le mousquet au poing, devant un canon braqué, contre lequel est appuyé l'écusson de Genève. Au second plan, la ville s'élevant de la Tour Maîtresse, à droite, jusqu'aux tours de Saint-Pierre. Au fond, des

montagnes. Exergue : E. LOSSIER INV. 1519. 1526. 1584.
1814. H. BOVY F.

Les dates sont celles des alliances de Genève avec Fribourg, Berne et Zurich, et de l'admission de Genève dans la Confédération.

Tranche unie.

Module 0^m,045.

Or. Argent. Bronze.

La boîte de montre officielle représente une scène de tir à l'oiseau : au premier plan, sur un terre-plein, trois jeunes gens, dont un, celui du milieu, vise le but, celui de droite bande son arbalète et celui de gauche attend son tour. — Au deuxième plan, le papegay planté au sommet d'un mât duquel pend une longue flamme tricolore ; contre cette perche est fixé l'écusson fédéral, à ses pieds celui de Genève. Dans le fond la ville, s'étageant en plusieurs plans du port du Molard (d'où sort une barque, voiles déployées) jusqu'aux tours de Saint-Pierre ; dans le ciel, à droite de celles-ci, un soleil au naturel dont le centre est formé des lettres IHS.

Mod. 0,0445.

Argent. Il existe des coquilles en bronze.

Cette boîte a été gravée par M. Georges Hantz, dessinée par M. E. Lossier et frappée par M. Divonne à Genève.

Il a été fait pour les membres du comité des prix quelques médailles rarissimes en bronze, formées de l'avers de la médaille officielle et de la boîte de montre.

Pl. XXII, n° 4.

33. TIR FÉDÉRAL A FRAUENFELD,

du dimanche 20 au mercredi 30 juillet 1890.

Président : M. Antoine Koch, Lieutenant-Colonel.
(Elu Conseiller national le 26 octobre 1890.)

On a introduit pour ce tir des estampilles de contrôle, semblables à des timbres-poste, et remplaçant les jetons et les bandes en carton précédemment en usage.

La médaille a été frappée à Genève chez M. Louis Furet :

Av. Lég. : * EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST
IN FRAUENFELD * Les armes de la ville de Frauenfeld posées sur un trophée d'armes, orné d'une couronne ouverte de chêne et de laurier liée au bas par un nœud de ruban.
Ex. : JULI 1890.

Revers. Lég. : HEIL DIR HELVETIA. L'Helvétia debout, un glaive dans la main droite, élève de la gauche un bouclier au-dessus de la Thurgovia assise qui la regarde ; celle-ci retient de la droite les attributs de l'agriculture, tandis que sa gauche s'appuie sur les armes du canton. Au fond le château de Kybourg à Frauenfeld. Ex. : 1803 HUGUES BOVY.

Tranche unie.

Module 0^m,045.

Total de la frappe :

119 exemplaires en or.

5760 » en argent (naturel et oxydé).

4500 » en bronze.

24 » en aluminium.

Les exemplaires en aluminium ont été distribués comme souvenir aux membres du comité du tir.

Boîte de montre officielle : Lég. (entre deux traits) :

EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST . 1890 .
FRAUENFELD. Au centre sur un trophée d'armes de hache est posé l'écusson fédéral, surmonté des deux écussons de Thurgovie et de Frauenfeld. Entre les deux une fleur à huit pétales. Au-dessus sur une banderolle repliée : EINER FÜR ALLE . ALLE FÜR EINEN Le tout reposant sur deux branches de chêne et d'olivier réunies au bas par un ornement en volute.

Cette boîte a été gravée par M. Georges Hantz, professeur à Genève.

Module 0^m,0445.

Argent.

Pl. XXIII, n° 1.

Les médailles offertes par les tireurs italiens pour le tir fédéral de Frauenfeld.

Pour le tir fédéral de Frauenfeld le gouvernement italien avait fait frapper sept médailles, qui ont été remises au comité d'organisation, avec une coupe en argent ciselé, par deux délégués du ministère de l'intérieur, chargés d'étudier l'organisation de nos tirs, M. le comte de Fabrice, directeur au ministère de l'intérieur et M. le chevalier Gigante, son secrétaire.

La médaille est identique à celle que le ministère de l'intérieur d'Italie avait fait frapper, comme prime, pour le tir national italien de 1890 à Rome, avec cette différence, qu'à l'avers l'inscription : PREMIO | DEL MINISTERO DELL' INTERNO | ROMA | MDCCCXC est remplacée par une dédicace aux tireurs suisses.

Une large couronne de laurier, garnie de rubans croisés, entoure la médaille proprement dite et fait corps avec elle, ainsi que la bélière formée d'une couronne murale, surmontée d'un anneau.

Av. Lég. : TIRO FEDERALE DI FRAÜENFELD (sic)
☆ 1890 ☆ ; au centre : AI | TIRATORI | SVIZZERI | GL' ITALIANI

Revers : Un trophée formé d'une cible surmontée de la couronne royale et de deux carabines en sautoir ; au-devant un aigle aux ailes déployées, dépassant la cible et portant sur la poitrine les armoiries italiennes ; il tient dans ses serres un cartouche rectangulaire, sur lequel on lit ces mots, inscrits en creux, sur une seule ligne : PRO PATRIA ET REGE ; au bas : Johnson. A. G. inc.

Mod. 0,0345.

Or, argent, bronze.

Pl. XXIII, n° 2.

De ces sept médailles, l'une est en or, du poids de 67,25 gr. ; elle a été gagnée par M. L.-U. Ducommun-Jeanneret à la Chaux-de-Fonds, comme 21^e prix, de fr. 250, sur la cible Patrie-Bonheur ; elle appartient aujourd'hui au médaillier de la Chaux-de-Fonds.

Trois sont en argent ; elles ont été réparties sur la même cible, comme prix n^os 198, 228 et 271, avec une estimation de fr. 35 par pièce.

Trois sont en bronze ; l'une était attribuée à la cible Patrie-Art, comme prix n° 288 ; les deux autres à la cible militaire, sous n^os 203 et 218.

34. TIR FÉDÉRAL A GLARIS,

du dimanche 10 juillet au mercredi 20 juillet 1892.

Président : M. le colonel-brig. Rod. Gallati, conseiller national.

La médaille et la gravure de la boîte de montre officielle sont commandées à MM. Huguenin frères, graveurs au Locle.

III

NOTICES BIOGRAPHIQUES

SUR LES GRAVEURS DES MÉDAILLES OFFICIELLES FRAPPÉES A L'OCCASION DES TIRS FÉDÉRAUX

Nicolas-Frédéric Rutimeier, bourgeois de Berne, est né à Berne où il a été baptisé le 17 mars 1797 ; il est mort à Mache, au Schlössli, le 8 février 1847.

Après avoir terminé son apprentissage dans sa ville natale, il se mit à voyager pour compléter ses études et séjourna successivement à Naples, Turin, Gênes et en Egypte, où il passa quatre années ; il revint se fixer à Berne comme gra-